

dossier « sciences humaines » n° 36



Les anarchistes (1870-1940)

Henri Dubief

problèmes actuels

armand colin

C BAKOUNINE SUR PROUDHON ET MARX

Proudhon, malgré tous les efforts qu'il a faits pour secouer les traditions de l'idéalisme classique, n'en est pas moins resté toute sa vie un idéaliste incorrigible, s'inspirant, comme je le lui ai dit deux mois avant sa mort, tantôt de la Bible, tantôt du droit romain, et métaphysicien toujours jusqu'au bout des ongles. Son grand malheur est de n'avoir jamais étudié

les sciences naturelles, et de ne s'en être pas approprié la méthode. Il a eu des instincts de génie qui lui avaient fait entrevoir la voie juste, mais, entraîné par les mauvaises habitudes idéalistes de son esprit, il retombait toujours dans les vieilles erreurs; ce qui a fait que Proudhon a été une contradiction perpétuelle, — un génie vigoureux, un penseur révolutionnaire se débattant toujours contre les fantômes de l'idéalisme, et n'étant jamais parvenu à les vaincre.

Marx, comme penseur, est dans la bonne voie. Il a établi comme principe que toutes les évolutions politiques, religieuses et juridiques dans l'histoire sont non les causes, mais les effets des évolutions économiques. C'est une grande et féconde pensée, qu'il n'a pas absolument inventée; elle a été entrevue, exprimée en partie, par bien d'autres que lui; mais enfin, à lui appartient l'honneur de l'avoir solidement établie et de l'avoir posée comme base de tout son système économique. D'un autre côté, Proudhon avait compris et senti la liberté beaucoup mieux que lui. Proudhon, lorsqu'il ne faisait pas de la doctrine et de la métaphysique, avait le vrai instinct du révolutionnaire : il adorait Satan et il proclamait l'anarchie. Il est fort possible que Marx puisse s'élever *théoriquement* à un système encore plus rationnel de la liberté que Proudhon, mais l'instinct de la liberté lui manque : il est, de la tête aux pieds, un autoritaire.

Michel BAKOUNINE (cité par *La Vie ouvrière*, 20 mai 1914, p. 555).

8 DÉCLARATIONS DE RAVACHOL EN COUR D'ASSISES

Après avoir commis des vols et des assassinats dans la Loire, Ravachol se livra en 1892 à des attentats contre les magistrats qui avaient fait condamner les manifestants du 1^{er} mai 1891 à Clichy. Il prononça les paroles ci-dessous devant le jury de la Seine en avril 1892, mais c'est à Montbrison qu'il fut condamné à mort et exécuté.

Oui, je le répète : c'est la société qui fait les criminels, et vous, jurés, au lieu de les frapper, vous devriez employer votre intelligence et vos forces à transformer la société. Du coup, vous supprimeriez tous les crimes et votre œuvre, en s'attaquant aux causes, serait plus grande et plus féconde que n'est votre justice qui s'amoindrit à punir les effets.

Je ne suis qu'un ouvrier sans instruction; mais parce que j'ai vécu de l'existence des miséreux, je sens mieux qu'un riche bourgeois l'iniquité de vos lois répressives.

Où prenez-vous le droit de tuer ou d'enfermer un homme qui, mis sur terre avec la nécessité de vivre, s'est vu dans la nécessité de prendre ce dont il manquait pour se nourrir?

J'ai travaillé pour vivre et faire vivre les miens; tant que ni moi ni les miens n'avons pas trop souffert, je suis resté ce que vous appelez honnête. Puis le travail a manqué, et avec le chômage est venue la faim. C'est alors que cette grande loi de la nature, cette voix impérieuse qui n'admet pas de réplique, *l'instinct de la conservation*, me poussa à commettre certains des crimes et délits que vous me reprochez et dont je reconnais être l'auteur.

Jugez-moi, messieurs les jurés, mais si vous m'avez compris en me jugeant, jugez tous les malheureux dont la misère, alliée à la fierté naturelle, a fait des criminels et dont la richesse, dont l'aisance même aurait fait des honnêtes gens!

Une société intelligente en aurait fait des gens comme tout le monde.

Documents d'histoire (Publications périodiques de la Colonie communiste d'Aiglemont, février 1907, n° 7, p. 9).

*Après les attentats de Ravachol***B LA DYNAMITE A PARIS. TRENTE-CINQ PERQUISITIONS**

A cinq heures du matin, un commissaire de police bien connu, accompagné de son secrétaire et de quatre agents, arrivait à la Porte d'Aubervilliers. Il était chargé d'opérer chez un socialiste-révolutionnaire réputé dangereux qui habitait, ou devait habiter, on ne savait exactement quel mystérieux réduit, près de l'endroit dit les « Quatre Chemins ». C'est près de là que Troppmann, de sinistre mémoire, a assassiné la famille Kinck.

Qu'allait-on trouver dans l'antre de ce réprouvé? Il faisait un froid noir, le magistrat et ses hommes, le collet du pardessus relevé, claquaient des dents; il fallait attendre le lever du jour pour opérer légalement et le jour a le tort de n'apparaître qu'à six heures en cette saison. [...]

— Au nom de la loi, ouvrez, crie le commissaire de police.

Après quelques instants la porte s'ouvre et un vieux apparaît en tricot de laine dans l'entrebâillement : il ne semble pas très rassuré.

Le magistrat pénètre dans l'intérieur avec son secrétaire et deux agents; les autres cernent l'habitation [...] La perquisition ne dure pas longtemps : il n'y a dans ce trou qu'un grabat et... un vieil obus, un obus antédiluvien qui pendant la perquisition sert tour à tour de siège à l'inculpé — qui fume une pipe — et aux agents.

Le commissaire saisit l'obus et emmène l'homme au dépôt.

Le Petit Journal, 16 mars 1892 ¹.

C ANARCHISTES ET FONCTIONNAIRES

Une cartouche de dynamite éclate quelque part. Que celui qui l'a allumée ait été ou non embauché par la préfecture, on opère, au hasard et sans aucune espèce d'indice, des perquisitions à Levallois-Perret ou à Saint-

1. *Le Petit Journal* est par son tirage le plus important et le plus populaire des quotidiens français avant l'affaire Dreyfus. Il raconte minutieusement les exécutions capitales (à cette époque, plusieurs par mois à Paris et en province), mais son éditorial n'est jamais politique (celui du jour est consacré à la Mi-Carême). On remarquera cependant que ce journal dit « des concierges » traite la police plus cavalièrement que ne le feraient de nos jours ceux qui remplissent son rôle. La sensibilité populaire parisienne restait mutine à la fin du XIX^e siècle.

Denis, communes qui, personne ne sait pourquoi, passent pour recéler nombre d'anarchistes. [...]

« Vous habitez Saint-Denis, donc vous êtes anarchiste. Si vous n'étiez pas anarchiste, vous n'habiteriez pas Saint-Denis. Or, une bombe a fait explosion à la porte de l'hôtel de Sagan; et comme les bombes ne peuvent être lancées que par les anarchistes, je vous envoie au Dépôt, parce que vous êtes certainement anarchiste, puisque vous habitez Saint-Denis et qu'étant anarchiste il est évident que c'est vous qui avez lancé la bombe. » [...] *(Après avoir soutenu que la police n'arrête que des innocents, l'auteur de l'article fait parler le véritable coupable.)*

[...] « Eh bien! oui, je suis l'auteur de la dernière explosion; mais si vous ne me relâchez pas à l'instant, je raconte en pleine Cour d'assises que vous m'avez engagé et payé pour tuer, à l'issue d'une réunion publique, le député dont M. Constans ¹ votre chef, tenait essentiellement à se débarrasser... »

Eh bien! tant que nous aurons à la tête de la police Lozé ² et son système, il nous sera impossible, quand une explosion aura lieu, de savoir au juste s'il faut l'attribuer à un « fonctionnaire » ou à un exalté...

Henri ROCHFORD, éditorial de *L'Intransigeant*, 27 ventôse-16 mars 1892.

11 L'OPINION PUBLIQUE

Écrit à la suite des événements du 1^{er} mai à Fourmies et à Clichy.

A LE FIGARO (3 mai 1891)

Les anarchistes, ces croquemitaines du socialisme, dont il est tant parlé depuis hier ne forment à Paris qu'une minorité très peu importante : ils n'ont rien de commun avec les socialistes membres de l'Internationale, ou les nihilistes qu'ils méprisent et détestent cordialement, et ils ont lâché depuis longtemps leurs principaux chefs de file : Élisée Reclus, le prince Kropotkine et Louise Michel.

Leur doctrine consiste à ne reconnaître aucun pouvoir, aucune autorité, aucun principe, à laisser à chacun le soin de satisfaire ses instincts et ses passions selon ses moyens et selon ses forces, à nier l'utilité de la société, de la morale et de ses lois. Comme moyens, ils préconisent le meurtre et l'incendie et n'ont d'autre but que de tout renverser, de tout détruire, sans trop s'occuper de ce qu'ils pourraient réédifier ensuite. [...]

Leur nombre à Paris est extrêmement réduit, une centaine au plus, presque tous connus [...] Les groupes principaux sont ceux de la Panthère des Batignolles, des Indisciplinés de Montmartre, de la Jeunesse anarchiste, des Déshérités de Clichy [...]

Les espérances des anarchistes se résument dans l'attente du grand soir. Ce grand soir où, ayant trouvé le moyen de placer une cartouche de dynamite au centre de la terre, ils feront infailliblement tout sauter.

C'est la façon dont ils comprennent la pavane et le menuet.

R. MARZAC.

12 LA RÉPRESSION

A L'INFILTRATION POLICIÈRE

Donner un journal aux anarchistes, c'était placer un téléphone entre la salle des conspirations et le cabinet de police.

On n'a pas de secrets pour un bailleur de fonds, et j'allais connaître, jour par jour, les plus mystérieux desseins. Le Palais-Bourbon serait sauvé; les représentants du peuple pouvaient délibérer en paix.

Ne croyez pas, d'ailleurs, que j'offris brutalement les encouragements du préfet de police.

J'envoyai un bourgeois, bien vêtu, trouver un des plus actifs et des plus intelligents d'entre eux. Mon agent expliqua qu'ayant acquis quelque fortune dans le commerce de la droguerie il désirait consacrer une partie de ses revenus à favoriser la propagande anarchiste.

Ce bourgeois qui voulait être mangé n'inspira aucune suspicion aux compagnons. Par ses mains, je déposai un cautionnement dans les caisses de l'État, et le journal *La Révolution sociale* fit son apparition.

C'était un journal hebdomadaire, ma générosité n'allant pas jusqu'à faire les frais d'un journal quotidien.

M^{lle} Louise Michel était l'étoile de ma rédaction. Je n'ai pas besoin de dire que « la grande citoyenne » était inconsciente du rôle que je lui faisais jouer, et je n'avoue pas sans quelque confusion le piège que j'avais tendu à l'innocence de quelques compagnons des deux sexes.

Tous les jours, autour d'une table de rédaction, se réunissaient les représentants les plus autorisés du parti de l'action; on dépouillait en commun la correspondance internationale; on délibérait sur les mesures à prendre pour en finir avec « l'exploitation de l'homme par l'homme »; on se communiquait les recettes que la science met au service de la révolution.

J'étais toujours représenté dans les conseils, et je donnais au besoin mon avis, qui plus d'une fois remplit l'office de paratonnerre.

LOUIS ANDRIEUX ¹, *A travers la République* (Paris, Payot, 1926, p. 262).

B LOI TENDANT A RÉPRIMER LES MENÉES ANARCHISTES (28 juillet 1894).

Cette loi fut votée après l'attentat de Caserio qui coûta la vie au président Carnot. Elle complète les deux lois votées en décembre 1893 après les attentats d'Auguste Vaillant et d'Émile Henry. Les radicaux qui combattirent ces lois, les socialistes et les syndicalistes contre lesquels elles furent souvent appliquées, les baptisèrent « lois scélérates ».

ART. 1^{er} — Les infractions prévues par les articles 24, §§ 1 et 2 et 25 de la loi du 29 juillet 1881, modifiés par la loi du 12 décembre 1893, sont déférées

1. Homme politique aux opinions changeantes, LOUIS ANDRIEUX (1840-1931) écrivit ses mémoires au soir de sa vie. Préfet de police de 1879 à 1881, il se vante d'avoir préparé des attentats. Noter la clairvoyance de Rochefort (*texte II c*).

aux tribunaux de police correctionnelle, lorsque ces infractions ont pour but un acte de propagande anarchiste.

ART. 2 — Sera déféré aux tribunaux de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 à 200 francs tout individu qui, en dehors des cas visés par l'article précédent, sera convaincu d'avoir, dans un but de propagande anarchiste : 1° soit par provocation, soit par apologie des faits spécifiés auxdits articles, incité une ou plusieurs personnes à commettre soit un vol, soit les crimes de meurtre, de pillage, d'incendie, soit les crimes punis par l'article 435 du Code pénal; 2° ou adressé une provocation à des militaires des armées de terre et de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine.

Les pénalités prévues au paragraphe premier seront appliquées, même dans le cas où la provocation adressée à des militaires des armées de terre ou de mer n'aurait pas le caractère d'un acte de propagande anarchiste; mais, dans ce cas, la pénalité accessoire de la relégation édictée par l'article 3 de la présente loi ne pourra être prononcée.

La condamnation ne pourra être prononcée sur l'unique déclaration d'une personne affirmant avoir été l'objet des initiatives ci-dessus spécifiées, si cette déclaration n'est pas corroborée par un ensemble de charges démontrant la culpabilité et expressément visées dans le jugement de condamnation.

ART. 3 — La peine accessoire de la relégation pourra être prononcée contre les individus condamnés en vertu des articles 1 et 2 de la présente loi à une peine supérieure à une année d'emprisonnement et ayant encouru, dans une période de moins de dix ans, soit une condamnation à plus de trois mois d'emprisonnement pour les faits spécifiés auxdits articles, soit une condamnation à la peine des travaux forcés, de réclusion ou de plus de trois mois d'emprisonnement pour crime ou délit de droit commun.

ART. 4 — Les individus condamnés en vertu de la présente loi seront soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine. [...]

ART. 5 — Dans les cas prévus par la présente loi, et dans tous ceux où le fait incriminé a un caractère anarchiste, les cours et tribunaux pourront

interdire, en tout ou partie, la reproduction des débats, en tant que cette reproduction pourrait présenter un danger pour l'ordre public ¹.

L. CAHEN et A. MATHIEZ, *Les lois françaises de 1818 à nos jours*
(Paris, Alcan, 1906, pp. 221-223).

13 LE PÈRE PEINARD AU POPULO

Ils vont bien les gouvernants, nom de dieu! Mince de chic qu'ils ont pour s'asseoir sur les décisions du suffrage universel. Pour le coup, les électeurs de Montmartre doivent en faire une gueule.

Hein, j'avais t'y raison de dire que le vote est une c... infecte?

Enfin, cette farce finit dimanche. Si on m'écoutait, ça serait vite réglé : le populo planterait là les candidats et les laisserait se ballotter à leur guise.

Mais non! Il a déjà expédié pas mal de jean-foutres à la Chambre : il tiendra à compléter la collection.

C'est pas tout que de voter, faut songer au lendemain, nom de dieu! Aurons-nous un peu plus de bien-être à la clé? Les patrons seront-ils moins rosses, les proprios moins rapiats, les gouvernants moins filous?

Cet hiver, chacun aura-t-il le turbin et le bouloitage assurés?

On ne pense pas à tout ça. En revanche on blague beaucoup de la révision. Réviser quoi? La Constitution de 1875? Je parie que nous ne sommes pas un sur mille qui la connaissons, cette constitution de malheur.

Et puis voyons : les Constitutions, nous en crevons, nous n'en vivons pas. Une miche de pain et un bifteck me bottent bougrement mieux que toutes les Constitutions possibles.

Tout de même, si on veut y aller carrément, j'en suis pour la Révision. Mais foutre, une Révision fadée, aux petits oignons.

RÉVISONS LES FORTUNES! C'est pas juste qu'un salop comme Rothschild ait des millions, tandis que le Populo trime dur et crève de faim.

RÉVISONS LES PROPRIÉTÉS! Que celui qui sème, récolte. Les payans ont soupé de payer la rente aux feignasses.

RÉVISONS LE GOUVERNEMENT! Foutons le cul-par-dessus tete, et voyons à l'œil pour empêcher qu'on en rebâtisse un nouveau.

Une fois sur le tas, allons-y carrément. Révisons un brin les richards eux-mêmes. Ils nous en ont fait assez voir de toutes les couleurs : chacun son tour, nom de dieu!

Voilà la Révision que je gobe. Mais une Révision pondue par les bouffe-galettes de la Chambre : une Révision sur le papier, c'est bon pour se torcher le cul.

C'est pourquoi je dis aux bons bougres : si vous êtes marroles, ne votez pas, soyez à l'œil pour le grand chambardement et gueulez :

VIVE LA SOCIALE! VIVE L'ANARCHIE!

Grâce à la vache de loi contre les candidatures multiples, il me faut truquer pour placarder mes affiches sans timbre. Un copain se fout candidat pour la circonstance, — c'est un bon type, — malgré ça ne votez pas pour lui, élu il roulerait le Populo comme le premier Bourgeois venu [...] Un bon Bougre se pourrit en entrant à la Chambre des Dépotés.

LE PÈRE PEINARD.

Pour plus d'explications, les bons bougres n'ont qu'à se payer chaque dimanche le PÈRE PEINARD, réflexes d'un gniaff. Pour DEUX ROUNDS, chez un chand de journaux, ils en verront la farce. — Bureaux : 16, rue du 4-Septembre. PARIS.

Vu le candidat pour la fôorme : ROSSIGNOL, 2^e arrond¹.

14 LA GRÈVE DES ÉLECTEURS

O bon électeur, inexprimable imbécile, pauvre hère, si, au lieu de te laisser prendre aux rengaines absurdes que te débitent, chaque matin, pour un sou, les journaux grands ou petits, bleus ou noirs, blancs ou rouges, et qui sont payés pour avoir ta peau; si, au lieu de croire aux chimériques flatteries dont on caresse ta vanité, dont on entoure ta lamentable souveraineté en guenilles, si, au lieu de t'arrêter, éternel badaud, devant les lourdes duperies des programmes; si tu lisais parfois, au coin de ton feu, Schopenhauer, et Max Nordau, deux philosophes qui en savent long sur les maîtres et sur toi, peut-être apprendrais-tu des choses étonnantes et utiles. Peut-être aussi, après les avoir lus, serais-tu moins empressé à revêtir ton air grave et ta belle redingote, à courir ensuite vers les urnes homicides où, quelque nom que tu mettes, tu mets d'avance le nom de ton plus mortel ennemi. Ils te diraient, en connaisseurs d'humanité, que la politique est un abominable mensonge, que tout y est à l'envers du bon sens, de la

1. A chaque élection, un candidat, déclaré pour la forme, permet au Père Peinard (Émile Pouget) de placarder ses affiches contre la participation au vote.

justice et du droit, et que tu n'as rien à y voir, toi dont le compte est réglé au grand livre des destinées humaines.

Rêve après cela, si tu veux, des paradis de lumières et de parfums, des fraternités impossibles, des bonheurs irréels. C'est bon de rêver, et cela calme la souffrance. Mais ne mêle jamais l'homme à ton rêve, car là où est l'homme, là sont la douleur, la haine et le meurtre. Surtout, souviens-toi que l'homme qui sollicite tes suffrages est, de ce fait, un mal-honnête homme, parce qu'en échange de la situation et de la fortune où tu le pousses il te promet un tas de choses merveilleuses qu'il ne te donnera pas et qu'il n'est pas, d'ailleurs, en son pouvoir de te donner. L'homme que tu élèves ne représente ni ta misère, ni tes aspirations, ni rien de toi; il ne représente que ses propres passions et ses propres intérêts, lesquels sont contraires aux tiens. Pour te reconforter et ranimer des espérances qui seraient vite déçues, ne va pas t'imaginer que le spectacle navrant auquel tu assistes aujourd'hui est particulier à une époque ou à un régime, et que cela passera. Toutes les époques se valent, et aussi tous les régimes, c'est-à-dire qu'ils ne valent rien. Donc, rentre chez toi, bonhomme, et fais la grève du suffrage universel. Tu n'as rien à y perdre, je t'en répons; et cela pourra t'amuser quelque temps. Sur le seuil de ta porte, fermée aux quémandeurs d'aumônes politiques, tu regarderas défiler la bagarre, en fumant silencieusement ta pipe.

Et s'il existe, en un endroit ignoré, un honnête homme capable de te gouverner et de t'aimer, ne le regrette pas. Il serait trop jaloux de sa dignité pour se mêler à la lutte fangeuse des partis, trop fier pour tenir de toi un mandat que tu n'accordes jamais qu'à l'audace cynique, à l'insulte et au mensonge.

Je te l'ai dit, bonhomme, rentre chez toi et fais la grève.

Octave MIRBEAU, *La grève des électeurs* (1888).

15 L'ÉCOLE MODERNE DE FRANCISCO FERRER

Fondée en 1901, elle fut fermée et interdite après un attentat anarchiste contre Alphonse XIII en 1906.

Dans le programme qu'il avait publié au début de son entreprise, il disait que la mission de l'École moderne est d'accueillir les enfants des deux sexes confiés à ses soins, et de les élever de façon à ce qu'ils deviennent des

hommes et des femmes d'esprit libéral, aimant la vérité et la justice. Pour accomplir cette œuvre, l'école remplace les méthodes dogmatiques de la théologie par la méthode rationnelle indiquée par les sciences naturelles, dans le but d'éduquer, de développer et de cultiver les aptitudes particulières de chaque écolier, afin que, en faisant pleinement évoluer la capacité latente de chaque enfant, celui-ci puisse être capable de devenir non seulement un membre utile de la société, mais encore, par suite de son éducation spéciale, un moyen d'augmenter la valeur intellectuelle et morale de la masse. [...]

Tous les détails de l'enseignement sont basés sur ce principe. Soit que l'enfant soit assis à son pupitre soit qu'il se promène dans les bois avoisinants ou au bord de la mer, avec ses camarades et ses professeurs, qu'il visite avec eux une fabrique dans la ville, une institution technique ou un laboratoire scientifique, toujours on s'adresse avant tout à son observation personnelle, dans le but d'éveiller chez lui un intérêt intelligent pour tous les objets variés qui l'entourent. Au lieu de lui fourrer dans la tête des connaissances, on essaie de les faire naître de sa propre conscience et découler naturellement de sa propre intelligence. C'est ainsi que l'instruction se transforme en collaboration entre élèves et professeurs. Par ces méthodes rationnelles et par divers autres moyens désignés dans ce but, on cultive l'esprit de l'enfant en lui rendant la conscience sainement impressionnable à tout appel noble fait à son âme sympathique et à son intelligence.

W. HEABORD, *L'école moderne*, article cité dans *Un martyr des prêtres, Francisco Ferrer, sa vie, son œuvre* (Paris, Schleicher, 1903, pp. 21-22).

22 LE MOUVEMENT BRITANNIQUE DES « CONSEILS D'ACTION »

Le mouvement anarchiste, inexistant en Angleterre, dirigea quelques syndicats écossais. Les « Conseils d'action », dont voici un manifeste, constitués par la « base », ont parfois inquiété les dirigeants réformistes des Trade-Unions.

Notre programme immédiat.

Les ouvriers ont aujourd'hui besoin de trois choses :

La solidarité dans l'action quotidienne;

L'organisation du mouvement (propagande);

L'initiative d'une organisation de lutte, spontanément formée, dévouée aux intérêts révolutionnaires de tous les prolétaires.

Le programme de l'action prolétarienne déterminé par la logique des événements peut donc être exprimé comme suit :

1 -- Retour à l'unité de la première Internationale : socialisme prolétarien.

2 -- Reconstruire le mouvement socialiste par la fraternité et l'action.

3 -- Mettre fin au sectarisme. Les sectaires sont des charlatans.

4 -- Développer une organisation pour le *socialisme*. Développer *chaque* organisation prolétarienne socialiste. Faire de chaque section, de chaque organisation, un centre de pensée prolétarienne et le point de ralliement d'une action locale.

5 -- Grouper toutes les organisations ouvrières dans les Conseils d'Action.

6 -- Dans chaque domaine de lutte, organisation du front unique de base.

7 -- Expropriation sociale dans l'ordre économique et lutte contre les forces capitalistes sur tous les terrains où elles transportent le combat.

8 -- Tout le pouvoir aux Conseils d'Action, sous le contrôle direct et permanent des masses travailleuses.

The Council, journal anarchiste de Glasgow
(extrait publié par la *Correspondance internationale ouvrière*,
n° 3, 19 novembre 1932).

24 APPEL AUX TRAVAILLEURS DE LA VILLE ET DES CHAMPS

Avec la crise de 1929, avec les craintes provoquées par la déroute du prolétariat allemand et la montée d'une agitation qui conduit aux événements du 6 février 1934, le mouvement anarchiste français reprend une certaine vigueur, que la révolution espagnole va encore augmenter.

La bourgeoisie ne peut plus se maintenir au pouvoir que par la tyrannie. Elle ne peut plus compter sur la prospérité, sur la reprise des affaires. Ses beaux jours sont finis. Elle ne peut prolonger son existence qu'en affamant les prolétaires, en les dressant les uns contre les autres. Son dernier atout, c'est le fascisme et la guerre, c'est-à-dire l'extermination des travailleurs les uns par les autres.

Si nous lui laissons le temps de recruter ses sections d'assaut, de les entraîner, si nous encourageons par notre passivité l'audace des mercenaires qu'elle recrute pour nous matraquer et nous asservir, il sera trop tard ensuite pour s'opposer au déchaînement des violences réactionnaires. C'est tout de suite qu'il faut nous grouper en une phalange de lutte, prête à opposer aux démagogues la riposte immédiate qui leur cassera les reins.

La lutte contre le fascisme ne se fait pas par des parlotes entre les mandataires de société philanthropiques, ni par des cartels plus ou moins platoniques entre organisations syndicales ou parlementaires. Les résolutions les plus ronflantes, même revêtues des tampons de multiples organisations engageant la volonté de milliers de personnes, ne signifient rien en elles-mêmes. C'est à chaque travailleur qu'il appartient de peser sa détermination, de décider de sa participation à la lutte, et de choisir par une délibération directe ses méthodes d'organisation et d'action. Tant que ce travail n'aura pas été fait, tous les ordres du jour, tous les accords diplomatiques ne seront qu'un trompe-l'œil. Ils ne nous donneront qu'une fausse sécurité; ils seront la risée de l'adversaire. Et nous connaissons bientôt ce terrible réveil qui s'est abattu sur le prolétariat allemand!

Le problème pratique est le suivant : Y a-t-il dans notre ville, dans notre département, dans notre région, un certain nombre d'hommes valides, courageux et conscients de leur dignité, qui soient prêts à répondre au premier signal pour s'opposer physiquement à toute mobilisation fasciste, qu'elle se produise ici ou là, qu'elle vienne de tel parti ou de tel autre? N'y en aurait-il qu'une poignée, c'est de leur décision et de leur audace que dépend l'avenir de notre mouvement. Leur exemple sera suivi, et il suffira bien souvent d'une correction infligée à temps pour dégoûter les apprentis matraqueurs et faire se ressaisir ceux qui se laissaient entraîner par leur démagogie.

N'attendons pas que d'autres luttent ou décident pour nous. Groupons-nous, sans distinction d'organisation ou de tendance, sur une base de solidarité ouvrière, pour une action directe contre le fascisme et le militarisme sous toutes leurs formes. Prenons en commun nos mesures de défense, et appliquons-les, le cas échéant, sans hésitation ni défaillance. Que celui qui se sent prêt à marcher dans cette voie se joigne à nous, nous apporte son adhésion, participe à nos conseils. Du côté où sera l'initiative, l'esprit de liberté, la fierté humaine que rien n'abat, de ce côté-là aussi sera la victoire.

Les Comités d'action antifasciste du Midi.

Nîmes, le 1^{er} mai 1933.

Cité dans *Travailleurs, défendons-nous!* Nîmes, septembre 1933.